

REGLEMENT PARTICULIER

DON BOSCO BADMINTON NANTES

TOURNOI DE DOUBLES et DOUBLE MIXTE PROMOBAD P10/P11/P12/NC

1er juillet 2022

1. Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFBad. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) ainsi que le Règlement des rencontres PromoBad de la FFBad. Il est autorisé sous le numéro N° (en cours). Il n'y aura pas de Juge arbitre, étant donné que sa présence est facultative pour un tournoi Promobad.

2. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence 2021/2022 le jour du tournoi. La non-licenciation à la FFBaD ou l'application d'une sanction fédérale (une vérification sera effectuée avant le tournoi) seront des motifs de refus de l'inscription.

3. Le tournoi est ouvert aux minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans. Chaque jeune doit être accompagné par un responsable majeur pour toute la durée de la compétition. La date limite d'envoi des feuilles d'inscriptions est le jeudi 23 juin (cachet de la poste faisant foi). Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions pour les joueurs(ses) classé(e)s P par ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi). Les joueurs(ses) classé(e)s D9 ne sont pas prioritaires.

4. Le tournoi se déroulera le vendredi 1er juillet 2022 (soir) et proposera des simples, doubles et mixtes.

5. Les horaires indiqués sur l'échéancier et les tableaux ne le sont qu'à titre indicatif : les joueurs devront se tenir prêts 60 minutes avant l'heure de leur match, le RGC autorise le lancement des matchs 60 min avant l'heure prévue.

6. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le comité d'organisation.

7. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit obligatoirement avertir la table de marque.

8. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi que les accessoires nécessaires à son match.

9. Les joueurs auront 3 minutes de préparation à partir de l'appel de leur match. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes, ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

10. Tous les joueurs classés jouent en volant plumes et en plastique pour les NC ou en cas d'accord des deux en plumes. Les volants sont à la charge des joueurs. Lorsqu'un joueur NC joue avec un classé, le volant sera en plume

11. En cas de litige, les volants officiels sont les Oliver Apex 85 (plume) et les Yonex Mavis 600 (plastique). Ils seront en vente sur place le jour de la compétition.

12. Tout joueur participant à la compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : tee-shirt et short (ou jupe pour les femmes).

13. Les matchs se joueront en auto-arbitrage.

14. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (dimanche 26 juin 2022) devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.

15. Les droits d'engagement sont exigibles au moment de l'inscription, et sont en principe personnels et non transférables. Ils sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date du tirage au sort (dimanche 26 juin 2022). Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de justification par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

16. Il n'est pas autorisé de s'inscrire sur plusieurs tableaux.

17. Les participants seront répartis dans les tableaux en fonction de leur CPPH à la date du jeudi 23 juin 2022. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper plusieurs séries dans un même tableau

18. Tous les tableaux seront constitués de poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 sortants par poule. Des poules uniques de 4 à 7 joueurs pourront également être proposées. De plus, en fonction du nombre d'inscrits, le comité d'organisation pourrait être amené à mettre en place une consolante officielle ou une phase retour dans le cas d'une série à poule unique. Si celles-ci se déroulent, elles seront signalées sur la convocation.

19. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux finaux à la sortie des poules sera effectué par le logiciel utilisé, mais ces choix seront assujettis à l'approbation du comité d'organisation.

20. Toute personne présente sur le tournoi s'engage à respecter les protocoles sanitaires fédéral et local en vigueur lors de leur circulation dans le gymnase, dans les vestiaires ainsi que pendant leurs matchs. Ce protocole sera affiché à l'entrée du gymnase

21. Les volants touchant une structure au-dessus du terrain (éclairage, plafond) seront déclarés faute.

22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.

23. Les joueurs ne désirant pas être photographiés doivent le signaler à l'organisateur lors de leur inscription

24. Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement. Ce règlement sera affiché lors de la compétition.

25. Tous les participants (adhérents du club de Don Bosco Badminton Nantes, joueurs extérieurs, public,...) seront amenés à être impliqués dans une démarche éco-responsable avant, pendant et après cette compétition.